Plan Local d'Urbanisme



Commune de LA BÂTIE-NEUVE

Hautes-Alpes

- 1. Rapport de présentation
- 2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- 3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
- 4. Règlement et documents graphiques
- 5. Annexes

Approuvé les : 6 Novembre 2013 et 19 Décembre 2013 Modification simplifiée n°1 du : 21 Mars 2016 Modification n°1 du : 4 Novembre 2022

Modification simplifiée n°2

Approuvée par délibération du conseil municipal du :









SCOP EURECAT, Urbanistes

18, Boulevard de la Libération - 05000 GAP

Tel: 04.92.49.38.01 - Mail: contact.eurecat@gmail.com

